



Faculté de Droit et  
de Science Politique  
Aix-Marseille Université



# INSTITUT LOUIS FAVOREU

*Rapport annuel d'activités 2022*

Faculté de droit - Espace René Cassin  
3 avenue Robert Schuman, 13628 Aix-en-Provence cedex 1  
tél. 04 42 17 29 55/56/57

<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf>



# SOMMAIRE

---

INSTITUT LOUIS FAVOREU

sommaire

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité

Un lieu de rencontres scientifiques majeures

Un lieu de production scientifique de référence

Un enseignement riche et ouvert à l'international

ACTIVITÉS DE FORMATION

I – Diplômes de masters

II – Clinique juridique des droits fondamentaux

III – Certificat Universitaire

IV – Thèses de doctorat

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

I – Programmes de recherche

II – Coopérations scientifiques

III – Manifestations scientifiques

IV – Publications scientifiques

ACTIVITÉS D'EXPERTISE

Table des matières



# PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU

---

L'Institut Louis Favoreu – Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle (ILF-GERJC) a été créé par le Doyen Louis FAVOREU en 1976 sous la dénomination Groupe d'études et de recherches sur la justice constitutionnelle. Le nom d'Institut Louis Favoreu a été accolé en 2004 après le décès de son fondateur. Il s'agit, depuis ses débuts, d'un centre de droit public de référence dans le paysage universitaire français, tant sur le plan de l'équipe qui le compose – formée d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs CNRS – que de la richesse de la production scientifique et de la qualité des enseignements et formations qui y sont proposés. De 1984 à 2004, l'ILF-GERJC a fait partie des Unités mixtes de recherche 6055 et 6901. En 2004, l'Institut est devenu membre de l'Unité mixte de recherche 7318 Droits international, comparé, européen, nouvellement créée.

## ***Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité***

La recherche, dynamique et ouverte tant sur le plan national qu'international, concentre la plus grande partie de l'activité de l'Institut Louis Favoreu. Le droit constitutionnel normatif et relationnel, à travers l'étude des sources du droit et des droits fondamentaux, constitue la matrice des activités de recherche du centre. Si l'étude du droit interne est particulièrement privilégiée, l'attention portée à l'approche comparatiste est une de nos caractéristiques et ce, dans une perspective de droit positif, mettant l'accent sur l'analyse de la jurisprudence constitutionnelle, une approche qui est en grande partie attribuée au Doyen Favoreu dès les années 1980.

La diversité des thèmes de recherches est également l'une des caractéristiques du centre, puisqu'en plus de l'axe principal qui vient d'être évoqué, les membres de notre équipe sont spécialisés sur des questions telles que le droit électoral et des mandats, le droit des collectivités locales, le droit social, le droit de la reconstruction des États, les droits fondamentaux dans les systèmes de *common law*, les rapports entre les systèmes juridiques nationaux et supranationaux, etc.

## ***Un lieu de rencontres scientifiques majeures***

Depuis sa création, l'ILF-GERJC a organisé, seul ou conjointement, environ cent vingt colloques nationaux et internationaux.

Depuis 1985, l'Institut Louis Favoreu organise chaque année la *Table ronde internationale* qui réunit des chercheurs, des juges nationaux et internationaux, des doctorants et étudiants venus du monde entier pour débattre sur des sujets d'actualité. Au fil du temps, cette manifestation scientifique a acquis une renommée internationale incontestable. Elle figure parmi les rares manifestations régulières d'envergure internationale se déroulant hors des enceintes parisiennes.

Afin de renforcer les échanges et la transmission du savoir entre les chercheurs confirmés et les jeunes chercheurs, l'Institut Louis Favoreu a créé, en 1989, le *Cours international de justice constitutionnelle*. Depuis 2016, il est organisé sous la forme d'une Université d'été. L'identité de celle-ci repose sur une approche pluridisciplinaire des sujets traités et sur une *Masterclass* qui réunit de jeunes chercheurs sélectionnés, encadrés dans leur projet de contribution sur le thème retenu par les organisateurs. Les quatre meilleures contributions font l'objet d'une publication dans l'*Annuaire international de justice constitutionnelle*.

L'activité scientifique menée dans le cadre de ces manifestations a permis à l'ILF-GERJC de développer un réseau unique de coopération avec des universités internationalement reconnues dans des champs d'expertise similaires en Europe de l'Ouest (*Université catholique de Louvain* (Belgique), *Université de Tübingen* (Allemagne), *Université La Sapienza* à Rome (Italie), *Université Complutense Madrid* (Espagne), en Europe de l'Est (*Université de Szeged* (Hongrie), *Université de Bucarest* (Roumanie), *Université C. S. Wyszynski-Varsovie* (Pologne) mais aussi sur les autres continents (*Cardozo Law School* (New York), *São Paulo* (Brésil), *Western Cape & Pretoria* (Afrique du Sud).

Ce travail collectif mené avec ses partenaires de la *Table ronde internationale* et de l'*Université d'été de l'ILF* a été élargi grâce à l'implication du Centre dans le réseau national d'études et de recherches sur le droit constitutionnel à travers l'*Association française de droit constitutionnel* et l'*Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est* dont il constitue le siège et au sein desquelles il participe activement, tant à ses instances dirigeantes qu'à ses travaux collectifs.

## ***Un lieu de production scientifique de référence***

### **Manuels**

L'Institut Louis Favoreu a été à l'initiative de la conception de deux manuels et d'un recueil de jurisprudence constitutionnelle, réédités régulièrement :

Le précis de ***Droit constitutionnel*** a été conçu pour permettre aux étudiants de première année de droit et à ceux des Instituts d'études politiques de suivre les différents semestres d'enseignement de droit constitutionnel, mais également aux candidats aux concours de la fonction publique et aux praticiens. Grâce à l'étude de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, l'ouvrage fait une place essentielle à la conception juridique de ce droit, sans pour autant négliger l'approche historique et l'analyse des évolutions de la V<sup>e</sup> République.



Dernière édition parue : 24<sup>e</sup> éd., septembre 2021

Auteurs : Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Jean-Louis Mestre, Otto Pfersmann, André Roux, Guy Scoffoni.

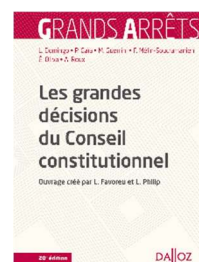
Le manuel de ***Droit des libertés fondamentales*** a été le premier à traiter en France la théorie générale des libertés et droits fondamentaux et se concentre sur l'étude approfondie de la question de leur protection au niveau constitutionnel et européen (dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne). Il est destiné aux étudiants de licence en droit et des Instituts d'études politiques et aux candidats à l'examen d'entrée au Centre de formation des avocats.



Dernière édition parue : 8<sup>e</sup> éd., septembre 2021

Auteurs : Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Annabelle Pena, André Roux, Guy Scoffoni, Aurélie Duffy, Idris Fassassi, Olivier Le Bot, Laurent Pech.

Le recueil des ***Grandes décisions du Conseil constitutionnel*** a été conçu pour permettre aux justiciables de mieux connaître l'ensemble des droits et libertés que la Constitution leur garantit et dont ils peuvent désormais se prévaloir. En effet, depuis l'entrée en vigueur de la procédure de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC), la jurisprudence constitutionnelle a pris une très grande importance puisque désormais, le justiciable a la possibilité de faire valoir, devant toute juridiction, une méconnaissance de ses droits et libertés fondamentaux. Et cela concerne non seulement les particuliers, mais aussi les associations, les syndicats ou les collectivités territoriales.



Dernière édition parue : 20<sup>e</sup> éd., septembre 2022

Auteurs : Patrick Gaïa, Laurent Domingo, Marc Guerrini, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Éric Oliva, André Roux.

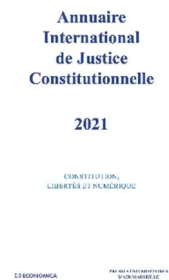
## Collections d'ouvrages de l'ILF-GERJC

Pour encourager et favoriser la promotion et la valorisation du savoir, l'Institut Louis Favoreu a créé deux collections dans lesquelles sont publiés les actes de colloques ou des études spécifiques sur un sujet d'actualité dirigées par les enseignants-chercheurs du laboratoire. Il s'agit notamment des **Cahiers de l'Institut Louis Favoreu** et de la collection « **Actes & Colloques** » publiés aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille (PUAM).



## Revue

L'**Annuaire international de justice constitutionnelle (AIJC)** a été la première revue créée au sein de l'Institut Louis Favoreu. Avec une parution annuelle depuis 1985, elle regroupe les travaux des rapporteurs nationaux de la *Table ronde internationale* et du *Cours international de justice constitutionnelle*, devenu depuis 2016 l'*Université d'été de l'ILF*. Avec ses 36 volumes déjà parus, l'*Annuaire* représente aujourd'hui l'une des plus grandes références mondiales en matière de droit constitutionnel. Leur mise en ligne sur le site *Persee*, aux côtés des collections de documents scientifiques les plus connues, permettant une consultation libre et gratuite à travers le monde, constitue une marque de reconnaissance de sa qualité.



En 1990, a été créée la **Revue française de droit constitutionnel**. À travers des études et des chroniques, cette revue trimestrielle a pour vocation de souligner les aspects les plus vivants du droit constitutionnel en France, en Europe et dans le monde, d'accompagner les mutations doctrinales, jurisprudentielles et institutionnelles, de les éclairer grâce à des analyses et commentaires à plusieurs voix et de mettre en relief le rôle du droit constitutionnel comme droit de la démocratie. Chaque numéro comprend plusieurs études de fond sélectionnées par le Comité de lecture et une série de chroniques régulières. Tous les domaines du droit constitutionnel ont vocation à faire l'objet de publications : histoire constitutionnelle, institutions politiques, jurisprudence constitutionnelle, droits fondamentaux, etc.



Tous les numéros parus depuis 2001 sont disponibles sur *cairn.revues* : <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/revue-francaise-de-droit-constitutionnel.htm>

En 2015, a été créé le bulletin d'information trimestriel **Lettre de l'Est**, en



version électronique, qui a pour objectif d'informer sur les faits les plus marquants – d'ordre juridique, politique, social et économique – intervenus dans les pays de l'Est. Ouverte à la pluridisciplinarité, la présente publication vise aussi à rapprocher les chercheurs de tous bords afin d'enrichir les échanges et les débats, en permettant de la sorte une meilleure compréhension des spécificités de ces pays. Cette ouverture souhaitée par les rédacteurs de la publication permet de présenter des informations utiles, accessibles aux spécialistes comme à toute personne s'intéressant à cet espace géographique.



Tous les numéros du bulletin sont disponibles sur les sites internet de l'Institut Louis Favoreu (<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ilf/publications/revues/lettre-lest>) et de l'Association francophone des chercheurs sur les pays de l'Est (<https://afcpeasso.wixsite.com/afcpe>).

### ***Un enseignement riche et ouvert à l'international***

L'enseignement est également l'une des préoccupations majeures de l'ILF-GERJC, tant par la richesse que par le caractère unique des formations proposées. Nous proposons ainsi trois Masters 2 et un Certificat universitaire en *Droit de l'animal*, tous ouverts aux étudiants étrangers.

Outre les enseignements qu'elle dispense, l'équipe enseignante de l'Institut Louis Favoreu est fortement attachée à une politique favorisant l'insertion de ses étudiants et doctorants dans les activités de recherches collectives : invitation à toutes les manifestations organisées au sein de l'Institut, association aux programmes de recherche en fonction du sujet de la thèse de doctorat, interventions proposées lors des colloques et journées d'études, soutien matériel pour les déplacements en France et à l'étranger pour effectuer des séjours de recherches, etc.

Depuis la rentrée 2016, sont organisées les *Matinales de l'ILF*, des rencontres mensuelles qui constituent des moments d'échanges scientifiques permettant aux membres de l'Institut qui le souhaitent de soumettre à la discussion l'avancement de leurs travaux de recherches, des projets de publications ou d'organisation d'une manifestation scientifique, de discuter collectivement sur un sujet d'actualité ou faire part d'un retour d'expérience suite à la réalisation d'un séjour scientifique, en France ou à l'étranger.

Afin de renforcer et pérenniser les liens entre les étudiants, doctorants et les enseignants-chercheurs de l'ILF, a été créée, en juillet 2017, l'*Association des étudiants de l'Institut Louis Favoreu* (AEILF).

Dans le cadre de l'Association, sont également organisées des rencontres et conférences avec des professeurs invités, des praticiens du droit, des visites des

institutions nationales et européennes. Elle vient aussi en soutien des étudiants qui participent au prestigieux *Concours Vedel* organisé chaque année par le Conseil constitutionnel, en commençant par l'encadrement de la phase de préparation des étudiants ayant décidé de représenter l'Institut Louis Favoreu à ce concours et allant jusqu'au soutien financier lorsqu'ils atteignent la phase finale.

Grâce à ce soutien, en 2020, l'équipe d'Aix-Marseille Université a gagné la finale (en défense) au *Concours Vedel* face à l'équipe de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (en demande).

Attachée à une très forte tradition universitaire, tout en restant ouverte sur le monde et ses nouveaux défis, la qualité des recherches et des enseignements proposés et réalisés par l'ILF-GERJC a été reconnue et hautement appréciée au niveau national lors des évaluations effectuées, par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur et le CNRS.

# ACTIVITÉS DE FORMATION

---

## *I – Diplômes de masters*

### – Master 2 : Droit public fondamental

RESPONSABLES : Xavier MAGNON et Mathieu MAISONNEUVE, Professeurs à Aix-Marseille Université

La formation vise à développer une haute compétence dans les diverses matières fondamentales du droit public interne. Il s'agit non seulement d'approfondir une maîtrise disciplinaire mais surtout de développer une hauteur de vue et un esprit critique, en mettant en perspective les grandes disciplines du droit public avec leur contexte politique, historique, sociologique et économique. L'objectif premier de la formation est d'initier les étudiants à la recherche universitaire. À cela s'ajoute clairement un objectif professionnel, la formation offrant une possibilité d'insertion professionnelle directe grâce à la possibilité d'un stage, mais aussi en permettant l'acquisition d'une culture générale juridique indispensable aux principaux concours administratifs et d'une « intelligence » de la relation juridique de droit public, susceptible d'être valorisée en milieu administratif ou économique.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Questions contemporaines du droit public (8 ECTS)

Unité 2 : Séminaires de culture juridique (8 ECTS)

Unité 3 : Séminaires pratiques (8 ECTS)

Unité 4 : Séminaires de spécialisation de droit administratif (4 ECTS)

Unité 5 : Séminaires de spécialisation de droit constitutionnel (2 ECTS)

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Mémoire ou stage (30 ECTS)

- Mémoire (30 ECTS) : Méthodologie de la recherche
- Stage (30 ECTS) : méthodologie des projets tutorés ; rapport de stage ; rapport de recherche

### – Master 2 : Pratique des droits fondamentaux

RESPONSABLES : Ariane VIDAL-NAQUET, Professeure à Aix-Marseille Université, Laurence GAY, Chargée de recherche au CNRS

Le programme propose de former les étudiants à la protection des droits et libertés fondamentaux en insistant sur sa dimension pratique et appliquée. Il propose la maîtrise des concepts fondamentaux de la discipline, des enjeux contemporains de cette protection mais aussi des divers outils concrets permettant d'assurer la sauvegarde des droits fondamentaux. Loin de se limiter à une réflexion théorique sur l'objet que constituent les libertés, le programme vise à former les étudiants à l'exercice de la profession d'avocat ou de magistrat, de juriste spécialisé au sein d'organisations non gouvernementales et d'organismes privés ou publics spécialisés, nationaux comme internationaux, ayant à connaître des problématiques propres aux droits et libertés. Le programme offre également la possibilité, sous réserve de la rédaction d'une thèse, d'accéder à la carrière d'enseignant-chercheur.

La formation s'appuie sur l'expertise développée depuis de nombreuses années au sein de l'Institut Louis Favoreu-GERJC dans le domaine des droits fondamentaux, reconnue au niveau national et international. Elle offre aux étudiants une double formation théorique et pratique, qui se conclut par la réalisation d'un stage et d'un mémoire de recherche.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Systèmes de protection (8 ECTS)

- Droit du procès – principes directeurs
- Protection contentieuse en droit pénal
- Protection contentieuse en droit civil
- Protection contentieuse en droit européen
- Protection contentieuse en droit constitutionnel
- Protection contentieuse en droit administratif
- Protection non contentieuse des droits fondamentaux

Unité 2 : Environnement institutionnel et international (4 ECTS)

- Les débiteurs des droits fondamentaux
- Droits fondamentaux comparés
- Lobbies, association, ONG et protection des droits fondamentaux

Unité 3 : Protection des personnes vulnérables (8 ECTS)

- Droits fondamentaux des étrangers et des réfugiés
- Droit international humanitaire (en anglais)
- Égalité, discriminations, minorités
- Les états d'exception et régimes de crise
- Droits fondamentaux et privation de liberté

Unité 4 : Questions contemporaines des droits fondamentaux (6 ECTS)

- Droit, religions, laïcité

- Les droits de l'environnement
- Liberté, propriété et vie privée dans l'économie numérique

Unité 5 : Séminaires pratiques (4 ECTS)

- Études de cas / conduite de projets en matière de droits fondamentaux
- Conférences d'actualité

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Stage (10 ECTS)

- Méthodologie des projets tutorés
- Stage

Unité 2 : Mémoire (20 ECTS)

- Méthodologie de la recherche

**– Master 2 : Droit et pratique des contentieux publics**

RESPONSABLE : Olivier LE BOT, Professeur à Aix-Marseille Université

Le parcours propose de manière originale une offre globale permettant de former des juristes maîtrisant les contentieux publics dans toutes leurs dimensions (nationale et européenne, administrative ou constitutionnelle). Cette polyvalence ne néglige pas pour autant une spécialisation, avec la mise en avant de contentieux particuliers (en urbanisme, droit des étrangers, droit public du contrat, notamment) qui ne font pas tous, avant le Master 2, l'objet d'enseignements spécifiques.

Les étudiants doivent produire un mémoire de stage, composé d'un rapport de stage et d'un mémoire portant sur un sujet intéressant les contentieux publics.

*Contenu du programme de formation :*

Troisième semestre de Master

Unité 1 : Contentieux administratif général (8 ECTS)

- Grands principes du contentieux administratif
- Exécution des décisions de justice
- Procédure d'urgence
- Procédure comparée

Unité 2 : Pratique contentieuse (4 ECTS)

- Pratique du contentieux administratif au sein d'une administration
- Vie d'un cabinet d'avocat
- Stratégie contentieuse
- L'activité du Conseil d'État

Unité 3 : Études de cas (6 ECTS)

- Études de dossiers
- Note de rapporteur

Unité 4 : Contentieux constitutionnel (6 ECTS)

- Contentieux de la question prioritaire de constitutionnalité
- Contentieux électoral
- Droit processuel constitutionnel

Unité 5 : Contentieux européen (6 ECTS)

- Utilisation contentieuse du droit de l'UE
- Contentieux de l'économie
- L'utilisation du droit comparé par les juridictions
- L'exception d'inconventionnalité

Quatrième semestre de Master

Unité 1 : Les modes alternatifs de résolution des litiges (2 ECTS)

- Présentation générale des modes alternatifs de règlement des conflits
- La médiation
- L'arbitrage

Unité 2 : Contentieux administratif spécialisé (8 ECTS)

- Contentieux de la fonction publique
- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux financier et fiscal
- Contentieux des étrangers
- Contentieux des contrats publics

Unité 3 : Stage (20 ECTS)

- Méthodologie au projet tutoré

## ***II – Clinique juridique des droits fondamentaux***

Le Master 2 *Pratique des droits fondamentaux* a été créé en 2018, au titre de la nouvelle offre de formation du contrat quinquennal 2018-2022. Compte tenu de l'intitulé et des objectifs de ce nouveau diplôme, il a paru indispensable d'inclure dans le volume horaire une partie de formation par la pratique, sous la forme d'une Clinique juridique. La confrontation des étudiants à des cas réels, leur permettant de mobiliser les connaissances acquises pour aider à résoudre les affaires en cause, est en effet particulièrement formatrice et motivante.



Les deux années écoulées confirment la forte implication de ces étudiants, qui ont déjà souvent une expérience associative dans le domaine des droits de l'homme, et dont la candidature au diplôme est majoritairement motivée par le souhait d'une future carrière juridique au service de la défense concrète des droits et libertés. Compte tenu du caractère transversal des problématiques liées aux droits fondamentaux, la clinique a en outre été ouverte aux étudiants d'un autre Master rattaché à l'ILF-GERJC, le M2 *Droit public fondamental*, dont les étudiants ont au demeurant fait preuve de la même implication.

Un partenariat avec la section départementale de la *Ligue des droits de l'homme* a permis de prendre contact avec des avocats qui soumettent des dossiers issus de leurs pratiques professionnelles. Le travail de la clinique a consisté en une aide à l'analyse du dossier et à la recherche des solutions juridiques pertinentes. Il ne s'agit pas seulement de rappeler l'état du droit sur la question, mais aussi de réfléchir avec les professionnels concernés à des solutions innovantes pour ces contentieux à forte dimension humaine (par exemple, quelle procédure non utilisée à ce jour pourrait-elle permettre de faire avancer la cause ou est-il envisageable, au vu des textes existants, de solliciter du juge la consécration d'un nouveau droit ? etc.). Pour cela, les étudiants sont doublement supervisés par les avocats ayant soumis les dossiers et des chercheurs et les enseignants-chercheurs statutaires de l'ILF-GERJC (Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Laurence Gay et Ariane Vidal-Naquet).

### **III – DIPLÔME UNIVERSITAIRE**

#### **ÉTUDES JURIDIQUES COMPARATIVES**

RESPONSABLES : Aurélie DUFFY-MEUNIER, Professeure à Aix-Marseille Université, Alexis ALBARIAN, Maître de conférences à Aix-Marseille Université

Le DU d'études juridiques comparatives forme les étudiants à la méthodologie et à la recherche comparative ainsi qu'à l'étude des droits étrangers (systèmes de *common law*, romano-germaniques, asiatiques, arabo-musulmans...), essentiels à toute carrière juridique au regard de l'internationalisation contemporaine du droit.

Le DU propose un diplôme de droit comparé avec des enseignements en droit privé et en droit public ainsi qu'à travers une approche pluridisciplinaire (notamment linguistique, théorique, anthropologique, historique, et économique).

Il est très complémentaire d'autres diplômes, notamment des Masters, qui intègrent de manière croissante des préoccupations internationales et comparatives. Il propose ainsi une formation solide en droits étrangers, appréhendés d'un point de vue théorique et pratique, aux praticiens et futurs chercheurs évoluant dans un contexte international.

*Contenu du programme de formation :*

## **I – Principes fondamentaux du droit comparé (52 H)**

### 1. Grands systèmes de droit étrangers (32 h)

⇒ Traditions de droit continental et de common law (15h)

- Principes fondamentaux des traditions de droit continental et de common law
- Tradition des pays de l'Est

⇒ Tradition de droit mixte

⇒ Tradition arabo-musulmane

⇒ Traditions juridiques asiatiques

### 2. Méthodologie comparative (15h)

⇒ Les écoles méthodologiques du droit comparé

⇒ Le recours à la théorie du droit

⇒ Le recours à l'histoire

⇒ Le recours à l'anthropologie

⇒ Le recours à l'économie

### 3. Vocabulaire juridique (5 h) : Christine Chaigne (2h30) – Walid Ben Hamida (2h30)

## **II – Droit comparé appliqué (76 H)**

### **1. De quelques illustrations topiques en droit public comparé (32 h)**

⇒ Droit constitutionnel comparé

⇒ Droit administratif comparé

⇒ Droit fondamentaux comparés

⇒ Approche comparative de l'État de droit



## **2- De quelques illustrations topiques en droit privé comparé (24 h)**

- ⇒ Droit des contrats comparé
- ⇒ Droit comparé des affaires
- ⇒ Droit pénal (criminologie) comparé
- ⇒ Droit social comparé
- ⇒ Droit international privé comparé

## **3 – De quelques illustrations topiques mondialisées (20h)**

- ⇒ Droit comparé et droit européen
- ⇒ Droit comparé et droit européen des droits de l'Homme
- ⇒ Droit comparé et droit de l'Union européenne
- ⇒
- ⇒ Droit comparé et droit international
- ⇒ Approche comparative du contentieux de l'environnement
- ⇒ Globalisation et droit comparé : illustrations
- ⇒ L'exemple du droit de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique – OHADA
- ⇒ L'exemple du droit du sport

En pratique, les étudiants rencontrent les avocats associés à cette formation par l'apprentissage, ce qui leur permet d'accéder à des données anonymisées des dossiers. Des groupes sont généralement constitués sur chaque dossier et des séances visant à faire état de leurs recherches et réflexions sont régulièrement organisées avec les enseignants supervisant la Clinique. Un rapport final est rendu par chaque groupe et donne lieu à une discussion approfondie avec les avocats au cours d'une séance de restitution en fin d'année.

## ***IV – Certificat Universitaire***

### **– Droit de l'animal**

Ces dernières années, le droit de l'animal connaît un engouement sans précédent. Il focalise, chaque jour un peu plus, l'attention des médias, des acteurs de la société civile et des juristes. Pour remédier à l'absence d'une proposition de formation en la matière, l'ILF a créé un diplôme d'établissement en octobre 2019. L'objet de ce diplôme est de fournir une formation de niveau universitaire portant sur les règles juridiques régissant la relation entre l'homme et l'animal. Les 60 heures d'enseignements sont assurées par des spécialistes de la matière et sont regroupées autour des thématiques suivantes :

- Mise à jour pour les non-juristes (optionnelle)
- Introduction générale au droit de l'animal
- L'animal en droit constitutionnel
- L'animal en droit privé
- La protection pénale de l'animal
- L'animal en droit administratif
- L'animal d'élevage
- L'animal sauvage
- L'animal d'expérimentation
- L'animal dans les jeux, sport, spectacles et zoos
- L'animal de compagnie
- L'animal en droit européen
- Droit vétérinaire

## ***V – Thèses de doctorat***

Au cours de l'année 2022, ont été soutenues cinq thèses de doctorat :

- **Yann COLLIOU**, *La justice coutumière et les droits de l'enfant : vers un modèle de justice hybride ?*, sous la direction de Thierry RENOUX

***Date de la soutenance*** : 10 décembre 2022

***Membres du jury*** : Nadia Beddiar, *Maître de conférences à l'Université Catholique de Lille*, Marie-José Domestici-Met, *Professeure émérite à Aix-Marseille Université*, Baudouin Dupret *Maître de conférences à Sciences Po Bordeaux*, Philip Jaffé, *Professeur à l'Université de Genève*, Thierry Renoux, *Professeur à Aix-Marseille Université*

- **Raphaëlle EL AZZI**, *La répression du terrorisme au Liban : analyse d'une construction juridique inachevée*, sous la direction scientifique de Thierry RENOUX

***Date de la soutenance*** : 3 décembre 2022

***Membres du jury*** : Antoine Botton, *Professeur à l'Université Toulouse Capitole*, Marie-José Domestici-Met, *Professeure émérite à Aix-Marseille Université*, Randa Elfakhry, *Professeure à l'Université Libanaise*, Henri Oberdoff, *Professeur émérite de l'Université de Grenoble-Alpes*, Thierry Renoux, *Professeur à Aix-Marseille Université*

- **Marlon FERRERI**, *La Constitution devant les sections administratives du Conseil d'État*, sous la direction scientifique de Patrick GAÏA

**Date de la soutenance** : 8 octobre 2022

**Membres du jury** : Camille Broyelle, *Professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas*, Laurent Domingo, *Professeur associé à l'Université de Lille*, Patrick Gaia, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Marc Guerrini, *Professeur à l'Université Côte d'Azur*, Anne Levade, *Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Ferdinand Melin Soucramanien, *Professeur à l'Université de Bordeaux*

- **Manon BONNET**, *Les transitions constitutionnelles internationalisées : étude d'un instrument de reconstruction de l'État*, sous la direction scientifique de Xavier PHILIPPE

**Date de la soutenance** : 20 juillet 2022

**Membres du jury** : Zaid AL-ALI, *Juriste IDEA*, Romain Le Boëuf, *Professeur à Aix-Marseille*, Évelyne Lagrange, *Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Jean-Pierre Massias, *Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*, Stéphane Pierré-Caps, *Professeur émérite à l'Université de Lorraine*, Xavier Philippe, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*,

- **Amandine VOLE**, *Les drones et le droit*, sous la direction scientifique de Xavier PHILIPPE

**Date de la soutenance** : 25 mars 2022

**Membres du jury** : Cyril Blosch, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Mireille Coustron, *Professeure à l'Université Lyon III Jean Moulin*, Malo Depincé, *Maître de conférences à l'Université de Montpellier*, Denis Mouralis, *Professeur à Aix-Marseille Université*, Xavier Philippe, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Jean-Louis Respaud, *Maître de conférences à l'Université de Montpellier*

### – Prix de thèses

**Mathias REVON**

- Prix de thèse de l'UMR 7318 DICE

- Prix Basille 2022 de l'Académie de législation
- Prix Gabriel de Bonnacorse d'Aix-Marseille Université
- 3<sup>e</sup> Prix de thèse de la ville de Marseille

## ACTIVITÉS DE RECHERCHE

---

### *I – Programmes de recherche*

#### **2021-2023 : Projet GIP Mission de recherche Droit et Justice**

*La vulnérabilité, nouvel outil pour la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux ? Étude comparative de la jurisprudence des Cours européennes et des Cours nationales françaises et italiennes*

Sous la direction de : Laurence GAY, Caterina SEVERINO et Laura MONTANARI

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université de Toulon, Université d'Udine (Italie)

#### **2021-2025 : Projet CNRS International Research Network (IRN)**

*Démocratie et libertés à l'ère du numérique : vers la e-démocratie de droit (e-DELIB)*

Sous la direction de : Ariane VIDAL-NAQUET et Jean-Philippe DEROSIER

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université Roma Tre (Italie), Södertöm University (Suède), Université de Genève (Suisse), Académie polonaise de sciences (Pologne), Université Mohamed V (Maroc)

#### **2021-2023 : Projet CIVIS**

*Governing in Times of Crisis*

Sous la direction de : Ekaterini ILIADOU, Priscilla JENSEL-MONGE, Emmanuel SLAUTSKI et Ariane VIDAL-NAQUET

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (Grèce), Université Libre de Bruxelles (Belgique)

### **2021-2023 : Projet CIVIS**

*Constitutional and European Aspect of Protection of Health. The Fundamental Rights Approach*

Sous la direction de : Inés CIOLLI, Laurence GAY et Elena Simina TANASESCU

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université La Sapienza (Rome), Université de Bucarest (Roumanie)

### **2022 : Projet CIVIS**

*Rights and democracy: the multilevel system of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*

Sous la direction de : Maria Grazia RODOMONTE et Raphaël DÉCHAUX

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université La Sapienza (Rome), Université de Bucarest (Roumanie), Université de Tübingen (Allemagne), Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (Grèce)

### **2021-2022 : Projet PHC BALATON**

*La participation des citoyens aux projets politiques en France et en Hongrie : entre renouveau démocratique et enjeux constitutionnels*

Sous la direction de : Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI et Peter KRUZSLICZ

Universités partenaires du projet : Aix-Marseille Université, Université de Szeged (Hongrie)

### **2020-2022 : Projet en collaboration avec Sciences Po Paris**

*L'Unité européenne face à ses racines constitutionnelles*

Sous la direction de : Marcel MORABITO et Guillaume TUSSEAU

Membres du projet : Ariane VIDAL-NAQUET, Stéphane MOUTON, Fabienne PERALDI, Nicolas ROUSSELIER, Olivier ROSENBERG, Thierry TANQUEREL, Jacques ZILLER

## **2019-2023 : Projet ERASMUS+ Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors, investigators with respect to European standard on human rights (CRIMHUM)**

Les membres de l'équipe d'Aix-Marseille Université : Philippe BONFILS, Nicolas CATELAN, Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI, Xavier MAGNON, Jean-François MARCHI, Xavier PHILIPPE, Ariane VIDAL-NAQUET.

Les partenaires du projet : Aix-Marseille Université (France), Université de Graz (Autriche), Université d'État de Biélorussie, Université d'État « Yanka Kupala » de Grodna (Biélorussie), l'Union des Avocats de la République de Biélorussie, Université de Rijeka (Croatie), Université de Potsdam (Allemagne), Université de Vilnius (Lituanie), Université Nationale « Ivan Franko » de Lviv (Ukraine), Université nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Ukraine), Université Nationale « Académie de Droit » d'Odessa (Ukraine).

## ***II – Coopérations scientifiques***

### **1 – Coopérations à travers un réseau international**

L'Institut Louis Favoreu a développé de solides coopérations scientifiques avec de très nombreuses universités à travers le réseau créé dans le cadre de la *Table ronde internationale*. Ces coopérations ont été par la suite renforcées avec l'organisation d'autres manifestations scientifiques, projets de recherches, publications communes. Il s'agit principalement des universités suivantes :

- Université Western Cape (Afrique du Sud)
- Université de Regensburg (Allemagne)
- Université de Buenos Aires (Argentine)
- Université de Louvain (Belgique)
- Université de Montréal (Canada)
- Université *Surcolombiana de Neiva* (Colombie)
- Université du Caire (Égypte)
- Université *Pompeu Fabra Barcelona* (Espagne)
- Université de Californie (États-Unis)
- Université d'Athènes (Grèce)
- Université de Szeged (Hongrie)
- Université *La Sapienza* de Rome (Italie)
- Université de Chuo-Tokyo (Japon)
- Université de Koweït (Koweït)
- Université de Neuchâtel (Liechtenstein)
- École nationale d'administration de Rabbat (Maroc)

- Université nationale autonome de Mexico (Mexique)
- Université d'Oslo (Norvège)
- Université *C.S. Wyzynski-Varsovie* (Pologne)
- Université de Lisbonne (Portugal)
- Université de Bucarest (Roumanie)
- Université *Anta Diop de Dakar* (Sénégal)
- Université de Genève (Suisse)
- Université *Chulalongkorn* (Thaïlande)
- Université de Lomé (Togo)
- Université de Tunis (Tunisie)

Au cours de l'année 2022, le réseau international de l'Institut Louis Favoreu a été renforcé avec les partenaires du projet ERASMUS+ CRIMHUM :

- Université de Graz (Autriche)
- Université d'État de Biélorussie
- Université d'État « Yanka Kupala » de Grodna (Biélorussie)
- Université de Rijeka (Croatie)
- Université de Potsdam (Allemagne)
- Université de Vilnius (Lituanie)
- Université Nationale « Ivan Franko » de Lviv (Ukraine)
- Université nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Ukraine)
- Université Nationale « Académie de Droit » d'Odessa (Ukraine)

## **2 – Coopérations à travers les séjours scientifiques**

L'Institut Louis Favoreu accueille régulièrement des enseignants-chercheurs, doctorants étrangers pour des séjours scientifiques. En 2022, ce fut le cas de :

- Mme Mônica Mota Tassigny, Professeure à l'Université de Fortaleza (Brésil)
- M. Miguel Fernandez, Doctorant à l'Université de Madrid (Espagne)
- M. Szentgáli-Tóth Boldizsár, Enseignant-chercheur à l'Université de Budapest (Hongrie)

## **3 – Coopérations à travers les projets de chercheurs invités**

En 2021, l'Institut Louis Favoreu a obtenu le financement d'un poste de chercheur invité pour Monsieur Vassili TOKAREV, Professeur à l'Université nationale de recherche, École des hautes études en sciences économiques de Moscou.

## ***III – Manifestations scientifiques***

**Au cours de l'année 2022, l'Institut Louis Favoreu a organisé ou co-organisé avec d'autres institutions partenaires dix-neuf manifestations scientifiques :**

1. Colloque, ***Le droit constitutionnel à l'écran***, 18 février 2022, Association des étudiants de l'ILF
2. Colloque, ***L'influence du populisme sur les changements constitutionnels. Approche de droit comparé***, 17 et 18 mars 2022, sous la dir. scientifique de Aurélie DUFFY, Nicoleta PERLO (co-organisation Aix-Toulouse)
3. Colloque, ***Faits et preuves dans le contrôle de constitutionnalité des lois***, 31 mars 2022, sous la dir. scientifique de Laurence GAY et Caterina SEVERINO
4. Séminaire d'étape, ***La vulnérabilité dans la jurisprudence des cours constitutionnelles et des cours suprêmes nationales françaises et italiennes***, 20 mai 2022, sous la dir. scientifique de Laurence GAY, Caterina SEVERINO et Laura MONTANARI (projet IERDJ)
5. Séminaire d'étape, ***La vulnérabilité dans la jurisprudence des cours européennes et dans l'activité des autorités indépendantes***, 10 juin 2022, sous la dir. scientifique de Laurence GAY, Caterina SEVERINO et Laura MONTANARI (projet IERDJ)
6. Université d'été, ***Rights and Democracy. The multilevel protection of fundamental rights and the role of the Constitutional and European Courts***, du 13 au 17 juin 2022, sous la dir. scientifique de Maria Grazia RODOMONTE, Raphaël DÉCHAUX et Elena Simina TANASESCU (projet CIVIS, manifestation organisée à l'Université Sapienza de Rome)
7. Université d'été, ***E-Delib vers la E-Démocratie de droit***, du 16 au 18 juin 2022, sous la direction scientifique de Priscilla JENSEL-MONGE et Philippe DEROSIER (projet E-DELIB, manifestation organisée à l'Université Sapienza de Rome)
8. Journée d'étude, ***Quel rôle du juge constitutionnel face aux mutations démocratiques ?***, 20 juin 2022, sous la dir. scientifique de Marthe FATIN-ROUGE et Peter KRUSZLICZ (Projet BALATON)



9. Colloque, ***Les droits fondamentaux : quels enjeux pour le Parlement ?***, 23 et 24 juin 2023, sous la dir. scientifique de Priscilla JENSEL-MONGE et Audrey BACHERT-PERETTI
10. Université d'été CIVIS, ***Governing in times of crisis***, du 4 au 8 juillet 2022, sous la dir. scientifique de Priscilla JENSEL-MONGE et Ariane VIDAL-NAQUET (projet CIVIS)
11. Conférences de l'ILF, ***La comparaison juridique comme outil méthodologique émancipateur : l'exemple de la justice constitutionnelle***, 8 septembre 2022, sous la dir. scientifique d'Aurélié DUFFY, avec la participation d'Aurore GAILLET et Guillaume TUSSEAU
12. XXXVIII<sup>e</sup> Table Ronde Internationale, ***Constitution, histoire et mémoire***, 9 et 10 septembre 2022, sous la dir. scientifique d'Ariane VIDAL-NAQUET et Xavier MAGNON
13. Colloque, ***Démocraties et relations civilo-militaires. Approches comparées et interdisciplinaires***, 29 et 30 septembre 2022, sous la dir. scientifique de Thibault DELAMARE
14. Colloque, ***La responsabilité de l'exécutif. Approches croisées***, 7 octobre 2022, sous la dir. scientifique d'Ariane VIDAL-NAQUET et Marcel MORABITO (projet REGALIEN)
15. VI<sup>e</sup> Université d'automne de l'ILF, ***Les droits de la nature. Protéger le système-Terre dans et par la Constitution***, 19-21 octobre 2022, sous la dir. scientifique de Laurence GAY et Olivier LE BOT
16. Colloque, ***European fundamental values and criminal justice***, 25-28 octobre 2022, sous la dir. scientifique de Natasa DANELCIUC-COLODROVSCHI (projet ERASMUS+)
17. Colloque, ***La régulation internationale de l'intelligence artificielle. Enjeux et perspectives***, 25 novembre 2022, sous la dir. scientifique d'Audrey BACHERT et Raphaël DÉCHAUX
18. Deuxième conférence Louis Favoreu, 1<sup>er</sup> décembre 2022, sous la dir. scientifique d'Aurélié DUFFY-MEUNIER, avec la participation de Gustavo ZAGREBELSKY

19. Journée d'étude, ***Les enjeux constitutionnels des nouvelles formes de participation citoyenne***, sous la dir. scientifique de Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, 5 décembre 2022 (Projet BALATON)

## **IV – Publications scientifiques**

### **1 – Articles**

#### **1.1 Articles scientifiques**

##### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« The reform of criminal justice in France: the problem of the balance between the formalism of fundamental rights and efficiency », *Journal of the Belarusian State University. Law*, n° 2, 2021, p. 77-86.

« L'état d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire. Rapport de la Fédération de Russie », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XXXVI, 2021, p. 357-380

« La réforme du système judiciaire en Albanie en vue d'éradiquer la corruption, un modèle pour les autres pays de l'Est ?, *Lettre de l'Est*, n° 25-2021, p. 39-56, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_25.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_25.pdf)

« Quel rôle pour les juridictions constitutionnelles en temps de crises ? Entretien avec la présidente de la Cour constitutionnelle de la République de Moldova », *Lettre de l'Est*, n° 23-2021, p. 3-11, [https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre\\_de\\_lest\\_23.pdf](https://dice.univ-amu.fr/sites/dice.univ-amu.fr/files/article/lettre_de_lest_23.pdf)

##### **DÉCHAUX Raphaël**

« L'évolution du service public par l'open data. Retour sur l'exigence de publication des décisions de justice », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 1-43.

##### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« L'état d'exception, nouveau régime de droit commun des droits et libertés ? Du terrorisme à l'urgence sanitaire. Rapport britannique », *Annuaire international de justice constitutionnelle*, vol. XXXVI, 2021, p. 553-575.

« L'affaire de la prorogation : Miller (No 2). L'annulation de la suspension du Parlement par la Cour suprême britannique », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 127-159.

« Chronique du « Brexit » (2016-2021). Droit constitutionnel étranger. Royaume-Uni », *Revue française de droit constitutionnel*, n°128, 2021, p. 201-229.

**GAÏA Patrick**

« Le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État et les normes internationales : duel ou duo ? », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 125, 2021, p. 3-96.

**HUTIER Sophie**

« Le règlement des assemblées : un droit d'exception restant à définir », *Journal de la Chaire Eugène Pierre*, n° 1, 2021, p. 3.

**KERLÉO Jean-François**

« Écrire la question écrite », *Civitas Europa*, n° 46, 2021/1, p. 29-42.

« La démarche design au sein de l'administration », *AJDA*, n° 27, 2021, p. 1552.

**LE BOT Olivier**

« Le bien-être animal et la liberté religieuse dans l'UE : le cas de l'abattage rituel », *Revue de droit de l'Union européenne*, 2021, p. 539-545.

« Le référé-liberté est-il victime de son succès ? », *Revue française de droit administratif*, 2021, p. 657-664.

« Référé-provision », *Jurisclasseur « Justice administrative »*, fasc. 54, 2021, 33 p.

**MAGNON Xavier**

« Le concept d'état d'exception. Une lecture juridique », *Revue du droit public et de science politique*, n° hors-série, 2021, p. 11-34.

**1.2 Articles de synthèse / revues bibliographiques**

**HUTIER Sophie**

« État des lieux de la XV<sup>e</sup> législature », juin 2022, *JCEP, Site de la Chaire Eugène Pierre*

**KERLÉO Jean-François**

« Quelles améliorations déontologiques pour l'action publique ? », *Le Village de la Justice*, 17 novembre 2022

« Éthique, déontologie et secteur public », *Le Village de la Justice*, 10 novembre 2022

« Éthique, déontologie et transparence, des notions qui agitent philosophes et juristes », *Village de la Justice*, 2 novembre 2022

**1.3 Commentaires d'arrêts**

### **DÉCHAUX Raphaël**

« La suprématie constitutionnelle selon le juge constitutionnel : maigre avancée pour banale déception. Commentaire de la décision 2021-940 QPC du 15 octobre 2021 Société Air France », RFDC, n° 131, 2022, p. 718 à 728

### **GEYNET-DUSSAUZE Chloë**

« Une nouvelle mise à l'épreuve pour l'objectif de valeur constitutionnelle de protection de l'environnement. Note sous la décision n° 2021-968 QPC », Recueil Dalloz, 21 Avril 2022, n° 15, p. 780-783

### **KERLÉO Jean-François**

« La méconnaissance du principe d'impartialité : nouveau vice d'une particulière gravité justifiant l'annulation du contrat » (commentaire CE, 25 nov. 2021, n° 454466, Sté Corsica Networks), Droit Administratif, n° 3, 2022, p. 29

### **LE BOT Olivier**

« Le nouveau permis de construire modificatif », note sous CE, sect., 26 juillet 2022, Mme Vincler c/ Cne de Montreuil, n° 437765, Lebon, RFDA, 2022, p. 889-896

« Pas de lotissement sans transfert de propriété ou de jouissance des lots autorisés », note sous CE 13 juin 2022, M. et Mme Mottier, n° 452457, Lebon T., AJDA, 2022, p. 1916-1919

« Quelle sanction d'une absence d'indicateurs d'évaluation du PLU ? », note sous CE 7 juillet 2022, M. et Mme Darlot, n° 451137, Lebon T., JCP G, 2022, 1026

« Autorisations d'urbanisme et changement de destination : au regard de quelle nomenclature s'apprécient les projets ? », note sous CE 7 juillet 2022, Ville de Paris, n° 454789, Lebon T., Defrénois, n° 46, 17 novembre 2022, p. 33-37

« Responsabilité sans faute de la commune pour exercice capricieux du droit de préemption », note sous CE 13 juin 2022, Société Immotour, n° 437160, Lebon T., Dr. adm. 2022, comm. 44 ; JCP N, 2023, 1017

« Documents du lotissement : quelles règles de calculs dans la procédure de modification ? », note sous CE 1er juin 2022, Société Le Flocon, n° 443808, Lebon T., JCP A, 2022, 2330

« Monuments historiques : le code de l'urbanisme s'applique au-delà des „abords” », note sous CE 22 sept. 2022, Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires c/ Société Ferme éolienne de Seigny, n° 455658, Lebon T., Actu-juridique.fr, 5 janvier 2023

« Un permis de construire modificatif peut régulariser le permis initial en raison d'un changement des circonstances de fait », note sous CE 10 oct. 2022, Société Territoire Soixante-deux et autre, n° 451530, Lebon T., JCP G, 2022, 1447

## 1.4 Chroniques

### **BODNARCHUK Olga**

« RUSSIE : Représentation par le ministère public devant la Cour européenne des droits de l'homme », Chronique des faits internationaux, *R.G.D.I.P.*, 2022/1.14, p. 111-114

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« Chronique de jurisprudence constitutionnelle comparée. Les cours constitutionnelles vues depuis Strasbourg – L'européanisation des procédures, de l'interprétation des dispositions conventionnelles et constitutionnelles, et du test de proportionnalité », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, n° 131, 2022/3, p. 565-622 (collectif d'auteurs), <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/revue-trimestrielle-des-droits-de-l-homme-2022-3-page-565.htm>

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« Droit constitutionnel britannique (juillet 2021-août 2022), RFDC, p. 988-999

### **LE BOT Olivier**

« Abatage rituel en Belgique : la Cour constitutionnelle valide l'obligation généralisée d'étourdissement préalable », CC de Belgique, 30 septembre 2021, arrêts n° 117/2021 et 118/2021, *RSDA*, 2022-1, p. 145-152

« Le Conseil constitutionnel et l'indemnisation des dégâts causés par les animaux sauvages », CC, déc. n° 2021-963 QPC du 20 janvier 2022, Fédération nationale des chasseurs ; CC, déc. n° 2021-964 QPC du 20 janvier 2022, Société civile immobilière et agricole du Mesnil, *RSDA*, 2022-1, pp. 153-160

« La Cour constitutionnelle d'Équateur, les animaux et les droits de la nature », Cour constitutionnelle d'Équateur, 27 janvier 2022, sentencia n° 253-20-JH/22, affaire du singe Estrellita, *RSDA*, 2022-1, p. 160-167

« Fin d'un vrai-faux suspens dans l'affaire Happy : la Cour d'appel de New York rejette l'habeas corpus du Non human rights project », Cour d'appel de New York, 14 juin 2022, Non Human Rights Project, N.E.3d ----, 2022 WL 2122141 (affaire Happy), *RSDA*, 2022-2, p. 125-129

« Chili : la Cour suprême exclut l'habeas corpus pour les animaux », Cour suprême du Chili, 10 août 2022, n° 50.969-2022 (affaire Sandai), *RSDA*, 2022-2, p. 129-132

a. Chronique de contentieux administratif 3<sup>e</sup> trimestre 2021 (décisions de juillet à septembre 2021), *JCP A*, 2022, 2384

« Contentieux climatique : le Gouvernement sommé d'agir » : CE 1<sup>er</sup> juillet 2021, Commune de Grande-Synthe et autre, n° 427301, Lebon

« Contentieux de la qualité de l'air : liquidation de l'astreinte à 10 millions d'euros » : CE 4 août 2021, Association Les amis de la Terre France et autres, n° 428409, Lebon

« Intérêt à agir du CNB contre un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage » : CE 20 juillet 2021, Société Espélia, n° 443346, Lebon T

« Contentieux électoral : l'absence d'obligation de contradictoire s'étend aux pièces produites » : CE 16 juil. 2021, Élections municipales de Courtenay, n° 445802, Lebon T

« Recours contre un ordre de reversement : possibilité de contester le bien-fondé d'une créance devenue définitive » : CE 28 sept. 2021, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation et Agence de services et de paiement c/ M. Burgaud, n° 437650, Lebon

« Invocation des vices de forme ou de procédure d'une DUP au soutien d'un recours contre l'arrêté de cessibilité » : CE 4 août 2021, Commune de Mitry-Mory, n° 429800, Lebon T

« Extension de la jurisprudence CFDT aux recours contre les actes de droit souple » : CE 7 juillet 2021, M. Etrillard et autres, n° 438712, Lebon T

« Régularisation d'une DUP emportant mise en compatibilité d'un document d'urbanisme » : CE 9 juillet 2021, Commune de Grabels, n° 437634, Lebon

« Moyens inopérants à l'appui d'un recours formé contre une délibération approuvant le PLU » : CE 24 sept. 2021, Mme Grand et autres, n° 444673, Lebon T

b. Chronique de contentieux administratif 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (décisions d'octobre à décembre 2021), *JCP A*, 2022, 2061

« Le juge de l'excès de pouvoir peut prononcer l'abrogation d'un règlement devenu illégal » : CE, sect., 19 novembre 2021, Association des avocats ELENA France et autres, n° 437141, Lebon

« Action en reconnaissance de droits : quelles incidences de l'envoi de la réclamation préalable à une autorité incompétente ? » : CE, avis, 15 novembre 2021, Union fédérale des consommateurs Que Choisir Nancy et sa région, n° 454125, Lebon

« „Affaire du siècle” : le tribunal administratif de Paris ordonne au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires » : TA Paris, 14 octobre 2021, Oxfam et autres, n° 1904967, inédit

« Requête indemnitaire collective : les règles de recevabilité s'apprécient au niveau de chaque requérant » : CE 10 décembre 2021, M. Mora et autres, n° 440845, Lebon T

« Intérêt à agir contre une autorisation d'urbanisme : possibilité de rejet par ordonnance et date d'appréciation de l'intérêt » : CE 14 octobre 2021, M. Perinet, n° 441415, Lebon T. ; CE 13 décembre 2021, Société Ocean's Dream Resort, n° 450241, Lebon T

« Délai pour présenter un recours indemnitaire » : CE 27 décembre 2021, M. Chadly, n° 432032, Lebon T

« Expertise : quelles possibilités de contestation ? » : CE 19 nov. 2021, Société Implenia Regiobau GmbH, n° 451962, Lebon T. ; CE 30 novembre 2021, Mme Fayad-Drevet, n° 430492, Lebon T

« Contentieux de l'aménagement commercial : la CNAC peut-elle former un recours ? Le juge peut-il lui enjoindre de prendre un avis favorable ? » : CE 22 novembre 2021, Société Taninges Distribution et Commission nationale d'aménagement commercial, n° 441118, Lebon T

« Le juge de l'exécution peut-il statuer *ultra petita* ? » : CE 25 novembre 2021, Syndicat intercommunal à vocation multiple de l'Est Gessien, n° 447105, Lebon T

« Contrôle de qualification juridique sur la compatibilité des autorisations d'urbanisme avec les OAP d'un PLU » : CE 30 décembre 2021, Commune de Lavérune et autre, n° 446763, Lebon T

« Référé-suspension contre une autorisation d'urbanisme : précisions sur la présomption d'urgence et la recevabilité de la demande » : CE 6 octobre 2021, Mme Maillard et autres, n° 445733, Lebon T

« Référé-constat : une mise en œuvre très souple du contradictoire (illustration dans le contentieux des immeubles menaçant ruine) » : CE 30 novembre 2021, Syndicat des copropriétaires du 65 avenue de la République, n° 439491, Lebon T.

c. Chronique de contentieux administratif 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (décisions de janvier à mars 2022), *JCP A*, 2022, 2166

« Quel ordre de juridiction est compétent en matière de transaction administrative ? » : TC 7 février 2022, SARL Guyacom c/ Société publique locale pour l'aménagement numérique de la Guyane, n° 4233, Lebon

« Recours contre un titre exécutoire après contestation de celui-ci devant une juridiction civile incompétente : à quelle date est déclenché le délai de recours ? » : CE 31 mars 2022, Département du Val-d'Oise, n° 453904, Lebon

« Urbanisme commercial : le maire peut-il contester l'avis de la CDAC ? » : CE 24 janvier 2022, Société Année Distribution et autres, n° 440164, Lebon T

« Notification automatisée dans le contentieux du permis de conduire » : CE 3 février 2022, Ministre de l'intérieur c/ M. Fuatuyisa Manazanza Bafuasa, n° 454046, Lebon T

« Responsabilité : la preuve de faits fautifs facilitée dans le contentieux des détentions indignes » : CE 21 mars 2022, M. Porini, n° 443986, Lebon

« Sursis à statuer en vue de la régularisation d'une autorisation d'urbanisme » : CE 16 février 2022, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et Société MSE La Tombelle, n° 420554, Lebon

- « Injonction d'enlever une statue de la Vierge Marie d'un terrain communal » : CE 11 mars 2022, Commune de Saint-Pierre d'Alvey, n° 454076, Lebon
- « Pouvoirs du juge de l'asile : quand l'annulation est plus efficace que la réformation » : CE 24 février 2022, OFPRA, n° 453615, Lebon T ; CE 24 février 2022, OFPRA, n° 449012, Lebon T ; CE 24 février 2022, OFPRA, n° 453267, Lebon T
- « Annulation de l'éviction d'un agent occupant un emploi unique » : CE 14 février 2022, M. Leonetti, n° 431760, Lebon T
- « Recours en rectification d'erreur matérielle : quelle conséquence d'une erreur entachant l'ensemble de la décision ? » : CE 31 janvier 2022, Mme Boumekouez, n° 454992, Lebon
- « Référé-suspension et téléphonie mobile : recours contre le refus de délivrer un certificat de non-opposition » : CE 24 février 2022, Société Hivory, n° 454047, Lebon T
- « Référé „secret des affaires” : première décision du Conseil d'État » : CE 10 février 2022, Centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre/Abymes, n° 456503, Lebon

d. Chronique de contentieux administratif 2<sup>e</sup> trimestre 2022  
(décisions d'avril à juin), *JCP A*, 2022, 2241

- « Le refus d'adresser une instruction n'est pas décisive » : CE 5 avril 2022, Union française contre les nuisances des aéronefs et autres, n° 454440, Lebon T
- « Recevabilité des requêtes collectives dans le contentieux fiscal » : CE 1<sup>er</sup> avril 2022, Société Clinique Saint Roch, n° 450320, Lebon T
- « Recours contre une question-réponse de la CNIL et un communiqué ministériel » : CE, 8 avril 2022, Syndicat national du marketing à la performance et Collectif des acteurs du marketing digital, n° 452668, Lebon ; CE 25 mai 2022, Association Territoire de Musiques et autres, n° n° 451846, Lebon T
- « Contentieux de l'urbanisme : invocation d'un moyen nouveau après la cristallisation » : CE 8 avril 2022, M. et Mme Thiebault, n° 442700, Lebon T
- « Maintien du recours au fond après rejet d'une demande de suspension » : CE 24 juin 2022, M. Cassia, n° 460898, Lebon T
- « Aide juridictionnelle : notions de requête abusive et de mission confiée à l'avocat » : CE 5 mai 2022, M. Bouabdallah, n° 455860, Lebon T
- « Pas de textes juridiques en anglais dans les jugements, sauf s'ils sont traduits » : CE 1<sup>er</sup> avril 2021, Société Amaya Service Limited, n° 450613, Lebon T
- « Le juge peut enjoindre aux autorités de prendre les mesures permettant de réduire les délais de délivrance des visas » : CE 9 juin 2022, M. Ahin et autres, n° 455754, Lebon



« Contentieux de la responsabilité : le pouvoir d'injonction ne peut être exercé qu'en complément d'une indemnisation » : CE, avis cont., 12 avril 2022, Société La Closerie, n° 458176, Lebon

« Contentieux des étrangers : le juge des référés face aux difficultés d'obtenir un rendez-vous » : CE 9 juin 2022, M. Amiry, n° 457936, Lebon T ; CE 9 juin 2022, M. Dikamona, n° 453391, Lebon T

e. Chronique de contentieux administratif 3<sup>e</sup> trimestre 2022 (décisions de juillet à septembre 2022), *JCP A*, 2022, 2306

« Irrecevabilité du REP contre un courriel répondant à une demande d'information sur la réglementation applicable » : CE 21 juillet 2022, Fédération des employés et cadres Force ouvrière, n° 449388, Lebon T

« Contentieux de l'urbanisme : l'intérêt à agir s'apprécie à la date d'affichage en mairie » : CE 21 septembre 2022, Société Maison Camp David, n° 461113, Lebon T

« Recours contre un refus de retirer un permis de construire : l'obligation de notification s'applique » : CE 27 septembre 2022, M. Bourgon et autres, n° 456071, Lebon T

« Clôture d'instruction R. 611-11-1 : à quel moment une affaire est „en état d'être jugée" ? » : CE, sect., 26 juillet 2022, Mme Vincler c/ Cne de Montreuil, n° 437765, Lebon

« Tierce opposition : le propriétaire d'une parcelle est-il lésé par l'annulation d'un PLU rendant sa parcelle inconstructible ? » : CE 27 septembre 2022, Mme Tessalonikos, n° 451013, Lebon T

« Référé-liberté : le droit à l'environnement comme liberté fondamentale » : CE 20 septembre 2022, Panchaud, n° 451129, Lebon

« Référé-expertise : absence d'utilité d'une demande indemnitaire vouée à l'échec » : CE 27 juillet 2022, Mme Fabregon Danigo, n° 459159, Lebon T

« Référé-provision : quel effet d'un rejet par le juge du principal pour irrecevabilité ou prescription ? » : CE 20 juillet 2022, Collectivité territoriale de Guyane, n° 455106, Lebon T

## 2 – Ouvrages

### 2.1 Monographies, éditions critiques, traductions

#### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

*Introduction au droit public*, en coll. Avec E. Zoller, G. Guglielmi, I. Fassassi, Dalloz, 3<sup>e</sup> éd., 2022, 257 p.

#### **KERLÉO Jean-François**

*Un cadre juridique et déontologique pour un recours vertueux de l'État aux cabinets de conseil*, note 24 de l'Observatoire de l'éthique publique (co-écrit avec Mathias Amilhat), 2022

### **LE BOT Olivier**

*Droit de l'urbanisme*, Dalloz Action, 2022, 1910 p.

*Contentieux administratif*, Larcier Bruylant, coll. Paradigme, 9<sup>e</sup> éd., 2022, 392 p.

### **ROUX André**

*Droit constitutionnel*, en coll. avec Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Jean-Louis Mestre, Otto Pfersmann, Guy Scoffoni, Dalloz, coll. Précis, 24<sup>e</sup> éd. 2022,

*Les grandes décisions du Conseil constitutionnel*, en coll. avec Patrick Gaïa, Laurent Domingo, Marc Guerrini, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Éric Oliva, Dalloz, 20<sup>e</sup> éd., 2022

## **2.2 Direction et coordination d'ouvrages scientifiques / édition scientifique**

### **KERLÉO Jean-François**

*Le règlement de l'Assemblée nationale commenté*, LGDJ, Lextenso, 2022

*La déontologie gouvernementale*, en coll. avec M. Caron, LGDJ, IFJD, 2022

## **2.3 Chapitres d'ouvrage**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« La contribution du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à la formation d'une culture de participation citoyenne », in *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur d'André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 37-46

« Le juge constitutionnel en Europe et le contrôle des lois constitutionnelles », in *Le constitutionnalisme abusif en Europe* (P.-A. Collot, dir.), Paris, Mare & Martin, 2022, Paris, Mare & Martin, 2022, p. 279-309

### **DE CACQUERAY Sophie**

« La parlementarisation des règlements intérieurs des conseils municipaux : une évolution espérée au bénéfice de la démocratie représentative », in *CONSTITUTIONS, PEUPLES ET TERRITOIRES*. Mélanges en l'honneur d'André Roux (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 59-66

### **DÉCHAUX Raphaël**

« La violation massive de droits de l'Homme par l'intelligence artificielle. De la nécessité de protéger la vie privée pour garantir la démocratie », in *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur d'André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 85-93

### **DECHAUX Raphaël et FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« L'exercice du pouvoir constituant par le peuple peut-il être abusif ? », in *Le constitutionnalisme abusif en Europe* (P.-A. Collot, dir.), Paris, Mare & Martin, 2022, p. 325-352

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« Du droit de pétition à l'initiative populaire en France : un glissement progressif mais limité », in *Constitutions, peuples et territoires, Mélanges en l'honneur d'André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.) Dalloz, 2022, p. 181-191 : <https://shs.hal.science/halshs-03890736>

« Les initiatives populaires indirectes », in *Démocratie directe* (R. Magni-Berton et L. Morel, dir.), Bruxelles, Bruylant-Larcier, 2022, p. 149-159

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe et GEYNET-DUSSAUZE Chloë**

« Droit des assemblées citoyennes », in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart* (G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger, dir.), GIS Démocratie et Participation, 2<sup>e</sup> éd. : <https://www.dicopart.fr/droit-des-assemblees-citoyennes-2022>

### **GEYNET-DUSSAUZE Chloë**

« Commentaire des dispositions du Règlement de l'Assemblée nationale relatives au droit de pétition », in *Droit constitutionnel* (D. Reignier et G. Toulemonde), Paris, Éditions Gualino, 2022, p. 162-167

### **JENSEL-MONGE Priscilla**

« La représentation parlementaire des Français établis hors de France : du paradoxe à la contradiction », *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur du Professeur André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 255-264

« Les procédures spéciales. Commentaires des chapitres du Règlement de l'Assemblée nationale », sous la direction de Jean-François Kerléo, Paris, Dalloz, 2022, p. 212-258

« Créer une plateforme numérique dédiée à l'information et à la participation citoyenne », en collaboration avec Mathias Revon, in *Réveiller la démocratie* (R. Dosière, G. Giraud, dir.), 2022, Bruxelles, Bruylant-Larcier, p. 159-162

### **LAMOUREUX Sophie**

« L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct : l'ancrage d'un processus à l'avenir discuté », in *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur du Professeur André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 265-275

### **LE BOT Olivier**

« Libre administration des collectivités territoriales et référé-liberté », *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur d'André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris, Dalloz, 2022, p. 277-286

### **MAGNON Xavier**

« L'unité organisationnelle du pouvoir gouvernemental », in *Pour un droit gouvernemental ?*, (V. Boyer, R. Reneau, dir.), IFDJ, Collection « Colloques & Essais », 2022, p. 291-343

« *The Concept of law* », in *Constitutions, peuples et territoires. Mélanges en l'honneur d'André Roux* (P. Gaïa, F. Melin-Soucramanien, dir.), Paris Dalloz, 2022, p. 307-316

### **ROUX André**

« La décentralisation au défi de la Constitution », in *Le droit administratif aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle* (J.-M. Pontier, U. Ngampio-Obélé-Bélé, dir.), IFJD, coll. « Colloques et Essais », 2022, p. 287-306.

« La décentralisation dans le débat politique sous la V<sup>o</sup> République », in *La V<sup>e</sup> République. Mélanges Didier Maus, La V<sup>o</sup> République*, PUAM, 2022, p. 411-426

### **VIDAL-NAQUET Ariane**

« L'unité gouvernementale sous le contrôle du Parlement », in *Pour un droit gouvernemental ?*, (V. Boyer, R. Reneau, dir.), IFDJ, Collection « Colloques & Essais », 2022

## **3 – Production dans des congrès, colloques, séminaires de recherche**

### **3.1 Éditions ou coordination d'un volume d'actes de colloques / congrès**

**FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe et MAGNON Xavier**

*Les assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?*, Collection Confluence des droits, 2022, 303 p., ouvrage électronique en Open edition, disponible sur : <https://books.openedition.org/dice/10440> <10.4000/books.dice.10440>. <halshs-03890815>

**MAGNON Xavier et MOUTON Stéphane**

*Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?*, Paris, Mare & Martin, 2022, 448 p.

**VIDAL-NAQUET Ariane, RENOUX Thierry Serge, BROSSET Estelle, TRUILHÉ Ève**

*Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique : Leçons de la crise sanitaire*, DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022

### **3.2 Articles publiés dans des actes de colloques / congrès**

**BODNARCHUK Olga**

« L'exécution des arrêts de la Cour européenne par la Fédération de Russie », in *L'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme : pratiques et perspectives après la fin du processus d'Interlaken* (Ch. Giannopoulos, dir.), Paris, Pedone, 2022, p. 185-202

**DUFFY-MEUNIER Aurélie**

« Quelles règles de fonctionnement pour les Assemblées citoyennes ? Regards croisés franco-irlandais », avec M.-L. Paris, in *Les Assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?* (M. Fatin-Rouge Stéfanini, X. Magon, dir.), 2022 : <https://books.openedition.org/dice/10440> <10.4000/books.dice.10440>. <halshs-03890815>

**FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« Quelle place pour les citoyens dans le contrôle des mesures prises durant la crise sanitaire ? », in *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique : leçons de la crise sanitaire*, [en ligne]. Aix-en-Provence : DICE Éditions, 2022, disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/dice/12453>, DOI : <https://doi.org/10.4000/books.dice.12453>

« Assemblées citoyennes et mécanismes de démocratie directe : outils complémentaires ou concurrents ? », in *Les assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?*, (M. Fatin-Rouge Stéfanini, X. Magnon, dir.), Collection Confluence des droits, 2022, p. 165-190, disponible sur : <https://books.openedition.org/dice/10570> <10.4000/books.dice.10570>. <halshs-03890763>

« Démocratiser la confection de la loi sans bouleverser le système représentatif », in *La participation des citoyens à la confection de la loi* (J. Padovani, M. Patin-Heitzmann, dir.), Mare & Martin, 2022, p. 105-131

### **GEYNET-DUSSAUZE Chloë**

« L'exercice du contrôle parlementaire durant la crise sanitaire de la Covid-19 », in *Justice, contrôle et responsabilité de la décision publique : leçons de la crise sanitaire* (E. Brosset, T. Renoux, E. Truilhe, A. Vidal-Naquet, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 59-80

« Des Assemblées citoyennes représentatives : les défis de la mise en place et de la composition », in *Les Assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?* (M. Fatin-Rouge Stefanini et X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 103-124

« Repensons la fonction de représentation en revalorisant le rôle du parlementaire », en collaboration avec A. Bachert-Peretti, in *Réveiller la démocratie* (G. Giraud et R. Dosiere, dir.), Éditions de l'Atelier, 2022, p. 52-55

### **JENSEL-MONGE Priscilla**

« La vérification de la situation fiscale des membres du Gouvernement », in *La déontologie gouvernementale* (M. Caron, J.-F. Kerléo, dir.), Paris, IFDJ, coll. « Colloques et essais », 2022, p. 83-97

« Assemblées citoyennes et assemblées représentatives : complémentarité ou concurrence ? », en collaboration avec Ariane Vidal-Naquet, in *Les assemblées citoyennes : nouvelle utopie démocratique ?* (M. Fatin-Rouge Stefanini, X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 81-102

### **KERLÉO Jean-François**

« Les assemblées citoyennes. Naissance d'un corps intermédiaire de nature politique », in *Les assemblées citoyennes. Nouvelle utopie démocratique ?* (M. Fatin-Rouge Stefanini, X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 41-60

« Les conditions d'amélioration du régime de déport et de récusation devant le Conseil constitutionnel », in *Le Conseil constitutionnel à l'épreuve de la déontologie et de la transparence* (E. Lemaire, T. Perroud, dir.), Paris, IFJD, 2022

« Classification juridique des modes de production normative. Réinvestir la notion de démocratie par le droit », in *La participation du citoyen à la confection de la loi*, (M. Heitzmann-Patin, J. Padovani, dir.), Paris, Mare et Martin, 2022, p. 39-68

« Déontologie et responsabilité des collaborateurs ministériels », in *La déontologie gouvernementale* (M. Caron, J.-F. Kerléo, dir.), Paris, IFJD, 2022, p. 128-138

« Les déclarations déontologiques des membres du Gouvernement », avec B. Monnery, in *La déontologie gouvernementale* (M. Caron, J.-F. Kerléo, dir.), IFJD, 2022, p. 63-82

### **MAGNON Xavier**

« Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ? Synthèse », in *Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?* (X. Magnon, S. Mouton, dir.), Paris, Mare & Martin, 2022, p. 427-439

« Que sont les „assemblées citoyennes“ ? Saisir, juridiciser et concrétiser les concepts de démocratie, démocratie délibérative et démocratie participative », in *Les assemblées citoyennes : nouvelles utopie démocratique ?* (M. Stefanini Fatin-Rouge, X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 21-40

### **NIKOLAIDIS-LEFRANÇOIS Clémentine-Eleni**

« La Convention citoyenne pour le climat : Les enjeux juridiques d'une chambre citoyenne au service de l'environnement » in *Les assemblées citoyennes : nouvelles utopie démocratique ?* (M. Stefanini Fatin-Rouge, X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 271-287

### **VIDAL-NAQUET Ariane**

« Assemblées citoyennes et assemblées représentatives : complémentarité ou concurrence ? », en collaboration avec Priscilla Jensel-Monge, in *Les assemblées citoyennes : nouvelles utopie démocratique ?* (M. Stefanini Fatin-Rouge, X. Magnon, dir.), DICE Éditions, coll. « Confluence des droits », 2022, p. 81-102

« Quels équilibres entre droit constitutionnel institutionnel, normatif et substantiel », in *Quelles doctrines constitutionnelles aujourd'hui, pour quel(s) droit(s) constitutionnel(s) demain ?* (X. Magnon, S. Mouton, dir.), Paris, Mare & Martin, 2022, p. 427-439

## **3.3 Autres produits présentés dans des colloques / congrès et des séminaires de recherche**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

« The influence of the ECHR case law on reforming the French criminal legislation », 24 novembre 2022, Université Nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Kharkiv, Ukraine), niveau Master, Projet Erasmus+ CRIMHUM

« Domestic violence in the ECHR case law and its influence on national legislations », 22 novembre 2022, Université nationale « Académie de droit d'Odessa » (Ukraine), niveau Master, Projet Erasmus+ CRIMHUM

« The procedure for appointment of judges: what possible reforms to improve the Constitutional Courts' legitimacy? », 5 octobre 2022, Université Nationale de Droit « Yaroslav Mudryi » (Kharkiv, Ukraine), niveau Master et Doctorat

« La notion de démocratie : Réflexions à partir des approches retenues par les institutions européennes et internationales », Journée d'étude *Les enjeux constitutionnels des nouvelles formes de participation citoyenne*, 5 décembre 2022, Aix-Marseille Université (Projet PHC BALATON)

« La recherche en droit et les enjeux de l'interdisciplinarité », Table ronde *Diversité et interdisciplinarité des sciences humaines et sociales*, 29 juin 2022, Aix-Marseille Université

« Le rôle du juge constitutionnel dans la défense des équilibres institutionnels face aux nouvelles modalités de participation citoyenne », Table ronde franco-hongroise *Le juge constitutionnel face aux mutations démocratiques : quelle place et quel rôle ?*, 20 juin 2022, Université de Szeged, Hongrie (Projet PHC BALATON)

### **DÉCHAUX Raphaël**

« La régulation internationale de l'intelligence artificielle », Table ronde organisée dans le cadre du séminaire *Enjeux internationaux de la gouvernance de l'intelligence artificielle*, 14 mars 2022, École supérieure d'études internationales de l'Université Laval, Québec

« Approches juridiques et éthiques de l'utilisation de l'IA en neurologie », Journées de Neurologie de Langue Française, Atelier *Intelligence artificielle en neurologie*, 12 avril 2022, Strasbourg

« The regulation of artificial intelligence by the European organizations and the emergence of new fundamental rights in the digital domain », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, 17 juin 2022, CIVIS Summer School, Rome

« Discutant des communications de l'atelier n°1 : « Les relations civilo-militaires dans les différents régimes politiques », *Démocraties et Relations Civilo-Militaires*, Journées d'études en collaboration entre le GERJC-ILF et l'IRSEM, 29 septembre 2022, Aix-en-Provence

« Pour une réflexion critique de la régulation éthique et juridique de l'IA », *Séminaire Critique de l'Intelligence Artificielle*, 11 octobre 2022, Centre Borelli, Université Paris-Saclay

« La garantie des droits fondamentaux face à l'usage de l'intelligence artificielle », *Les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle*, Journée de conférence de l'AFDIT et du LIDEMS, 9 décembre 2022, Aix-en-Provence

### **FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**



« L'ingénierie normative citoyenne », Journée d'étude *Quels enjeux constitutionnels pour les nouvelles formes de participation citoyenne ?*, Aix-en-Provence, 5 décembre 2022, (PHC Balaton)

*La Constitution écologique chilienne*, cycle de conférences organisées du 5 au 8 juillet 2022 par l'Université de droit du Chili

« Quel rôle pour le juge constitutionnel face au développement de nouvelles modalités de participation citoyenne ? », Journée d'étude *Le juge constitutionnel face aux mutations démocratiques : quelle place et quel rôle ?*, Université de Szeged, 20 juin 2022, (PHC Balaton)

### **GAY Laurence**

Participation au workshop « L'âge du MNA : élaboration d'un nouvel outil », Université Jean Monnet, Faculté de droit de Saint-Etienne, 17 et 18 novembre 2022

Participation à la Journée d'études « La liberté économique conditionnée par le respect de l'environnement. La révision de l'article 41 de la Constitution italienne », Faculté de droit de Toulon, 7 octobre 2022

Participation au séminaire d'étape, « La vulnérabilité dans la jurisprudence des Cours européennes et dans l'activité des AAI », Dipartimento di Scienze giuridiche, Udine (Italie), 10 juin 2022

Participation au séminaire d'étape « La vulnérabilité dans la jurisprudence des Cours constitutionnelles et des Cours suprêmes françaises et italiennes », Faculté de droit d'Aix-en-Provence, 20 mai 2022 (communication sur « La vulnérabilité dans la jurisprudence du Conseil d'État français »)

Participation à la Journée d'études « Protéger les futures générations en protégeant l'environnement », Faculté de droit de Toulon, 5 mai 2022

### **GEYNET-DUSSAUZE**

« Le droit constitutionnel comme support au déploiement de la démocratie environnementale », World Congress of Constitutional Law, Université de Johannesburg, 05 décembre 2022

« La forme participative : l'hypothèse de l'initiative citoyenne mondiale », *Démocratiser l'Espace-Monde : le droit de participer aux affaires publiques au niveau mondial*, CRDH, Panthéon-Assas Université et Institut des sciences juridique et philosophique de La Sorbonne, 20 et 21 octobre 2022

« Penser la crise de la démocratie représentative », *Les pouvoirs politiques et parlementaires en temps de crise et d'exception*, Comité d'histoire parlementaire et politique, Sénat, 23 septembre 2022

### **GUDZENKO Maria**

« Définir la démocratie sans référence à la représentation », Journée d'étude *Quels enjeux constitutionnels pour les nouvelles formes de participation citoyenne ?*, Aix-en-Provence, 5 décembre 2022, (PHC Balaton)

### **MAGNON Xavier**

« Le concept d'état d'exception, une lecture juridique », présentation avec D. Rousseau du numéro spécial de la *RDP* consacré au thème *Les États d'exceptions, un test pour l'État de droit ?*, Marseille, 24 février 2022

« Qu'est-ce que le droit ? », avec F. Rouvière, Les discussions Portalis, Aix-en-Provence, 8 mars 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=EkDP6UIzvF4>

« L'invisible des états d'exception : de la dilution à la disparition du droit », 3<sup>e</sup> Journée du droit comparé du Groupe de Pise *Le fonti della crisi: prospettive di diritto comparato*, Brescia, 25 mars 2022

« Vers un constitutionnalisme anthropocentré : le constitutionnalisme du vivant ? », International Association of Constitutional Law, World Congress of Constitutional Law, *Workshop 5: Harnessing Constitutional Law to Address Climate Change : Challenges and Opportunities*, Johannesburg, South Africa, 5-9 décembre 2022

« Multiplication et constance des états d'exception : la fin du droit ? », International Association of Constitutional Law, World Congress, *Workshop 8: Constitutionalism, the COVID-19 Pandemic and Recovery*, Johannesburg, South Africa, 5-9 décembre 2022

### **MALLÉJAC Pauline**

« La vulnérabilité et le CGLPL », intervention au sein du projet GIP *La vulnérabilité, nouvel outil pour la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux ?*, juin 2022, Faculté de droit d'Udine (Italie)

### **NIKOLAÏDIS-LEFRANÇOIS Clémentine-Eleni**

« Représenter les humains et les non-humains : quels enjeux ? quelles formes ? », Journée d'étude *Quels enjeux constitutionnels pour les nouvelles formes de participation citoyenne ?*, Aix-en-Provence, 5 décembre 2022, (PHC Balaton)

« Le droit fondamental d'accès à l'eau potable en droit comparé », Intervention en Master 2 – *Pratique des droits fondamentaux*, 1<sup>er</sup> décembre 2022, Aix-Marseille Université

« Convention constituante citoyenne du Chili : quel rôle pour le juge constitutionnel ? », Journée d'étude *Le juge constitutionnel face aux mutations démocratiques : quelle place et quel rôle ?*, Université de Szeged, 20 juin 2022, (PHC Balaton)

**ROUX André**

« Le Conseil constitutionnel et la protection des droits fondamentaux », conférence prononcée à l'Université de Guyane, 27 janvier 2022

**VIDAL-NAQUET Ariane**

« La rigidité constitutionnelle, une aporie ? », World Congress of Constitutional Law, *Workshop 10 : constitutionnal amendments and constitutionnal transformations : in theory and practice*, Johannesburg, South Africa, 5-9 décembre 2022

**4 – Articles de presse, interviews**

**DE CACQUERAY Sophie**

Journal *Le Monde*, 11 juillet 2022 :

[https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/07/11/uber-files-face-au-lobbying-des-garde-fous-insuffisants-en-france\\_6134236\\_4408996.html](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/07/11/uber-files-face-au-lobbying-des-garde-fous-insuffisants-en-france_6134236_4408996.html)

TF1 info, 13 avril 2022 : <https://www.tf1info.fr/politique/election-presidentielle-2022-second-tour-changer-la-constitution-en-evitant-le-parlement-marine-le-pen-le-souhaite-mais-est-ce-possible-2216578.html>

Journal *20 Minutes*, 10 novembre 2022 :

<https://www.20minutes.fr/sante/4009151-20221110-immunite-parlementaire-martine-wonner- protege-24-h-24-non>

Journal *Les surligneurs*, février 2022 (avec A. Solomonyan) :

<https://www.lesurligneurs.eu/marine-le-pen-appelle-deux-eurodeputes-apres-leur-ralliement-a-eric-zemmour-a-renoncer-a-leur-mandat/>

Journal *Les surligneurs*, 9 décembre 2022 (avec T. Petit) :

<https://www.lesurligneurs.eu/jean-jacques-urvoas-ancien-garde-des-sceaux-defend-la-possibilite-pour-emmanuel-macron-de-briguer-un-troisieme-mandat-presidentiel/>

Journal *Les surligneurs*, 28 novembre 2022 (avec G. Baticle) :

<https://www.lesurligneurs.eu/niche-parlementaire-quand-les-deputes-et-senateurs-prennent-le-contrôle-de-leur-ordre-du-jour-et-placent-leurs-textes/>

**DUFFY-MEUNIER Aurélie,**

Intervention, Radio France International, Le Débat du Jour, A quoi servent les Monarchies, 15 septembre 2022

**FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

« Et si les citoyens participaient aux référendums initiés par le président ? » (en collaboration avec Laurence Morel), 15 Août 2022, *The Conversation* :

<https://theconversation.com/et-si-les-citoyens-participaient-aux-referendums-initiatives-par-le-president-187378>

« Peut-on mettre en place le référendum d'initiative citoyenne comme le propose Mélenchon ? », 4 janvier 2022, *Marianne*, par Pierre Lann, Marianne.net : <https://www.marianne.net/politique/melenchon/peut-on-mettre-en-place-le-referendum-dinitiative-citoyenne-comme-le-propose-melenchon>

### **GEYNET-DUSSAUZE Chloë**

« Le camp présidentiel a gardé des réflexes de majorité absolue », *AFP*, 15 décembre 2022

« L'opposition, le mauvais rôle de la politique française », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> octobre 2022

### **LAMOUREUX Sophie**

Interview par Caroline Quevrain, TF1 Info, 17 mai 2022, Législatives : la charte imposée aux candidats de la majorité est-elle légale ? : <https://www.tf1info.fr/politique/elections-legislatives-2022-la-charte-imposee-aux-candidats-de-la-majorite-est-elle-legale-2219677.html>

### **MAGNON Xavier**

« Vers un constitutionnalisme anthropocentré : le constitutionnalisme du vivant ? », *Edito, Recueil Dalloz*, 9 juin 2022, n° 21, p. 1033

« Donner au peuple des instruments pour décider de la production de la loi », *Le Monde*, 26 janvier 2022

### **ROUX André**

ITW pour France Info et pour FR3 Provence sur l'actualité constitutionnelle

### **VIDAL-NAQUET Ariane**

Ariane VIDAL-NAQUET, « Le droit comme instrument de pouvoir », *Le Monde*, 5 avril 2022

## **5 – Direction de revues ou de chroniques**

### **DANELCIUC-COLODROVSCHI Natasa**

- Directrice de rédaction de *Lettre de l'Est* (publication électronique)

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

- Responsable (en coll. avec L. Gay) de la chronique de jurisprudence du Conseil constitutionnel de la *Revue Française de Droit Constitutionnel* depuis 2019

- Responsable de la chronique « Droit constitutionnel étranger : l'actualité constitutionnelle dans les pays de *common law* et de droit mixte ; Royaume-Uni » de la *Revue Française de Droit Constitutionnel*

**FATIN-ROUGE STEFANINI Marthe**

- Co-directrice de *Confluence des droits La Revue* depuis 2020

**GAY Laurence**

- Responsable (en coll. avec A. Duffy-Meunier) de la chronique de jurisprudence du Conseil constitutionnel de la *Revue Française de Droit Constitutionnel* depuis 2019

**HUTIER Sophie**

- Co-Rédactrice en chef de la Revue numérique « JCEP » disponible sur le site internet de la Chaire Eugène Pierre

**LAMOUREUX Sophie**

- Co-Rédactrice en chef de la Revue numérique « JCEP » disponible sur le site internet de la Chaire Eugène Pierre

**LE BOT Olivier**

- Responsable de la chronique « Droit constitutionnel » de la Revue semestrielle de droit animalier
- Responsable de la chronique « Contentieux administratif » au JCPA

**MAGNON Xavier**

- Directeur de l'Annuaire international de justice constitutionnelle

**ROUX André**

- Directeur de la *Revue Française de droit constitutionnel*

## ACTIVITÉS D'EXPERTISE

---

### **DUFFY-MEUNIER Aurélie**

Rapport britannique dans le cadre de la Section « Droit de l'action publique » de la Société de législation comparée sur « L'État de droit et la crise sanitaire » en vue du colloque sur le même sujet du 17 juin 2021 et du 2 décembre 2022

### **ROUX André**

Expert auprès de l'ONG *Democracy Reporting International* (Tunisie). Élaboration d'un ouvrage sur les limites au droit d'accès à l'information dans une perspective comparative ; d'un rapport sur les standards internationaux en matière de référendums constitutionnels et législatifs

## TABLE DES MATIÈRES

INSTITUT LOUIS FAVOREU.....	1
sommaire.....	3
PRÉSENTATION DE L'INSTITUT LOUIS FAVOREU.....	5
Un centre de recherche aux thématiques riches et d'actualité.....	5
Un lieu de rencontres scientifiques majeures .....	6
Un lieu de production scientifique de référence.....	6
Manuels .....	6
Collections d'ouvrages de l'ILF-GERJC.....	8
Revue.....	8
Un enseignement riche et ouvert à l'international .....	9
ACTIVITÉS DE FORMATION .....	11
I – Diplômes de masters .....	11
– Master 2 : Droit public fondamental .....	11
– Master 2 : Pratique des droits fondamentaux.....	11
– Master 2 : Droit et pratique des contentieux publics.....	13
II – Clinique juridique des droits fondamentaux.....	14
III – DIPLÔME UNIVERSITAIRE .....	15
ÉTUDES JURIDIQUES COMPARATIVES.....	15
IV – Certificat Universitaire.....	17
– Droit de l'animal .....	17
V – Thèses de doctorat .....	18
ACTIVITÉS DE RECHERCHE .....	20
I – Programmes de recherche .....	20
2021-2023 : Projet GIP Mission de recherche Droit et Justice .....	20
2021-2025 : Projet CNRS International Research Network (IRN).....	20
2021-2023 : Projet CIVIS .....	20
2021-2023 : Projet CIVIS .....	21
2022 : Projet CIVIS.....	21
2021-2022 : Projet PHC BALATON .....	21
2020-2022 : Projet en collaboration avec Sciences Po Paris .....	21

2019-2023 : Projet ERASMUS+ Modernisation of master programmes for future judges, prosecutors, investigators with respect to European standard on human rights (CRIMHUM).....	22
II – Coopérations scientifiques.....	22
1 – Coopérations à travers un réseau international .....	22
2 – Coopérations à travers les séjours scientifiques.....	23
3 – Coopérations à travers les projets de chercheurs invités.....	23
III – Manifestations scientifiques .....	23
IV – Publications scientifiques.....	26
1 – Articles.....	26
2 – Ouvrages.....	33
3 – Production dans des congrès, colloques, séminaires de recherche.....	36
4 – Articles de presse, interviews.....	43
5 – Direction de revues ou de chroniques.....	44
ACTIVITÉS D'EXPERTISE .....	46
Table des matières .....	47

Édition et photographies : ILF GERJC  
Rédaction : Nataša Danelciuc-Colodrovschi  
Maquette et conception : Charlotte Largeron